



ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de St-Martin soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

- M. Xavier Crettaz, Rue de la Maison Blanche 1, 1969 Suen : transformation des combles en habitation et modification des ouvertures de fenêtres en façades Est et Ouest, parcelle 308, folio 3, coord. 599'940/114'340, zone du centre des villages

Le dossier peut être consulté auprès du bureau du Chef technique durant les heures d'ouverture. Les observations ou les oppositions dûment motivées doivent être adressées, par écrit, en deux exemplaires, au Conseil municipal de St-Martin, dans un délai de trente jours dès la présente publication.

St-Martin, le 5 avril 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE